

RCS : AMIENS  
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

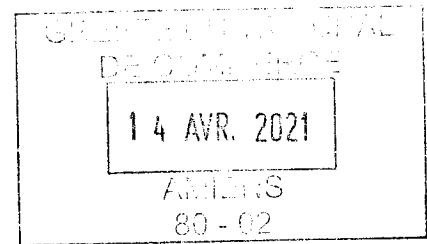
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00252  
Numéro SIREN : 432 902 310  
Nom ou dénomination : 2DIC

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003148

**2DIC**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 838 469,59 euros**  
**Siège social : Zone d'Activités**  
**80230 SAINT VALERY SUR SOMME**  
**432902310 RCS AMIENS**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 31 MARS 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation**  
**du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 34 377,96 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 34 377,96 euros

A titre de dividendes ..... 17 364,45 euros

Soit 0,03 euros par action -----

Le solde soit ..... 17 013,51 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 091 789,14 euros.

Le dividende sera mis en paiement, au siège social, à compter du 31 mars 2021.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 17 364,45 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

16 726,50 euros, soit 0,03 euros par titre

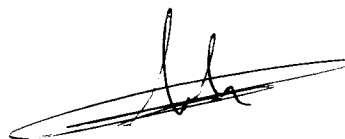
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 726,50 euros

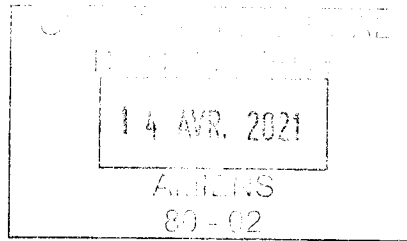
Exercice clos le 30 septembre 2018 :  
17 364,45 euros, soit 0,03 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 364,45 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2021**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président  
Jérôme DELMERLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Delmerle', written over a horizontal line.



**GREFFE**

**SAS**  
**2 DIC**

80230 SAINT VALERY SUR SOMME

Exercice du 01 octobre 2019 au 30 septembre 2020

Comptes arrêtés au 30 septembre 2020

---

**COMPTES ANNUELS**

---

**COPIE CONFORME**

A handwritten signature in black ink, appearing to be "S. Sarecom", written over a horizontal line.

**SARL SARECOM**

1 RUE Rose Bertin

BP 50317

80103 ABBEVILLE CEDEX

## *Sommaire*

<i>1. Etats de synthèse des comptes</i>	<i>1</i>
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	9
Faits caractéristiques	11
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	18

---

## Etats de synthèse des comptes

---

14 AVR. 2021

ANNIENS  
89-02

## Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	226	226		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 882	47 827	1 055	5 095
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 260 332		1 260 332	1 260 332
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 704		1 704	1 704
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 311 144</b>	<b>48 054</b>	<b>1 263 091</b>	<b>1 267 131</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	80 371		80 371	90 849
Autres créances	517 040	30	517 010	534 621
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	228 172		228 172	169 997
Charges constatées d'avance (3)	1 141		1 141	1 866
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>826 725</b>	<b>30</b>	<b>826 695</b>	<b>797 333</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 137 870</b>	<b>48 084</b>	<b>2 089 786</b>	<b>2 064 464</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	838 470	838 470
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	83 847	83 847
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 074 776	1 050 992
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>34 378</b>	<b>23 784</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 031 470</b>	<b>1 997 092</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19	19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 877	19 935
Dettes fiscales et sociales	45 139	46 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 281	1 021
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>58 316</b>	<b>67 372</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 089 786</b>	<b>2 064 464</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	58 316	67 372
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	436 476		436 476	444 812
Chiffre d'affaires net	436 476		436 476	444 812
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			13 861	12 651
Autres produits				32
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>450 337</b>	<b>457 495</b>
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			52 937	68 098
Impôts, taxes et versements assimilés			7 435	6 091
Salaires et traitements			248 556	250 861
Charges sociales			118 644	115 192
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 040	4 030
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				30
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			57	125
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>431 669</b>	<b>444 428</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>18 668</b>	<b>13 067</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			6 000	6 728
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>6 000</b>	<b>6 728</b>
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>6 000</b>	<b>6 728</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>24 668</b>	<b>19 795</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		11 959
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>11 959</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>-11 959</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 710	-15 948
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>456 337</b>	<b>464 223</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>421 959</b>	<b>440 439</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>34 378</b>	<b>23 784</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

---

## **Annexe**

---

## **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS 2 DIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2020, dont le total est de 2 089 786 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 34 378 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 30/09/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## **Faits caractéristiques**

### **Autres éléments significatifs**

La crise sanitaire liée au covid 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements marquants au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2020 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements ont eu un impact sur son activité depuis mi-mars, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	226			226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>226</b>			<b>226</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	38 900			38 900
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 982			9 982
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>48 882</b>			<b>48 882</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 260 332			1 260 332
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 704			1 704
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 262 036</b>			<b>1 262 036</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 311 144</b>			<b>1 311 144</b>

## Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉ SUR CHAQUE TITRE</b>										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS DELMERLE	125	531	99,76	1 065	1 065			2 387	-113	
SARL DELMERLE	8	724	99,98	196	196			185	43	
– Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	226			226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>226</b>			<b>226</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	35 565	3 280		38 845
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 222	760		8 982
– Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>43 787</b>	<b>4 040</b>		<b>47 827</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>44 013</b>	<b>4 040</b>		<b>48 054</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 600 257 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 704		1 704
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 371	80 371	
Autres	517 040	517 040	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 141	1 141	
<b>Total</b>	<b>600 257</b>	<b>598 553</b>	<b>1 704</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	41 371
PRODUIT AVOIR A RECEVOIR	546
<b>Total</b>	<b>41 917</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 838 475,00 Euros décomposé en 550 000 titres d'une valeur nominale de 1,52 Euros.

### Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 58 316 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 877	10 877		
Dettes fiscales et sociales	45 139	45 139		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 300	2 300		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>58 316</b>	<b>58 316</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	19			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEUR FACT.NON PARVENUES	10 685
PROV. CONGES PAYES	3 154
CH.SOCIALES SUR CP	1 305
CH.FISCALES SUR CP	39
ETAT-AUTRES CHARGES AP	3 402
DIVERS CHARGES A PAYER	2 281
<b>Total</b>	<b>20 866</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	1 141		
<b>Total</b>	<b>1 141</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

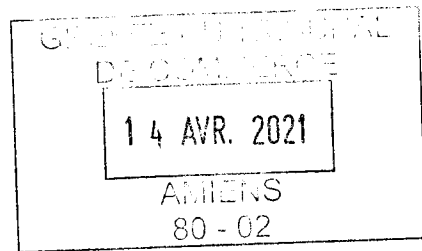
Honoraire de certification des comptes : 1 607 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

EXEMPLAIRE ORIGINAL

**AUDISOM**

Commissaire aux Comptes  
Nord-Pas de Calais - Région de Picardie - Amiens



**SAS 2DIC**

**Zone d'Activité Baie de Somme  
80230 ST VALERY SUR SOMME**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 septembre 2020

SARL au capital social de 100 000 €

654 rue Roger Salengro 80450 Camon

Tél. : 03 22 46 17 41 - Fax : 03 22 47 38 98

SIRET : RCS Amiens 453 203 440 00046 - APE NAF 6920Z - TVA INTRA FR 354 532 03440

# AUDISON

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Chambre Régionale des Commissaires aux Comptes de Picardie

## RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

de la **SOCIETE SAS 2DIC**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 838 469,50 Euros**  
**Siège social à ST VALERY SUR SOMME (80230) - Zone d'activité Baie de Somme -**  
**- RCS AMIENS B 432 902 310**

Présenté à l'Assemblée Générale  
Statuant sur les comptes du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE

14 AVR. 2021

AMIENS  
80 - 02

Aux associés,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2DIC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

# AUDISON

Comptable N° 011  
Membre de la Compagnie Professionnelle des Comptables  
Amiens

---

## **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

# AUDISON

Commissaire aux Comptes  
Membre de l'Ordre des Réviseurs d'Affaires

---

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

# AUDISOM

Création en 1970  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Amiens

---

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Camon, le 20 Février 2021

Pour la Société AUDISOM  
Stéphane ROUAS  
**Commissaire aux Comptes**

